



RÉSUMÉ DES RÉUNIONS PUBLIQUES

À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES DE BESSE ET SUPER-BESSE

organisées les mercredis 12, 19 et 26/02/2025

Point sur la saison et diversification

- Les efforts de sécurisation de la neige sur une partie du domaine ont porté leur fruit, malgré une météo variable avec ponctuellement quelques chutes de neige. L'objectif est de maintenir l'attractivité de la station et son produit neige pour les familles et les écoles de ski, puisque ces revenus sont toujours essentiels pour financer la diversification vers le 4 saisons et la pleine-nature. L'affluence a été importante pour la 1ère partie de la saison (notamment pendant les vacances de Noël et le 1er week-end des vacances d'hiver). Pour rappel, 60% du chiffre d'affaires de l'hiver se fait en février.
- Les charges énergétiques pèsent fortement sur les budgets de la station et de la Commune (pas de bouclier tarifaire). Ainsi, le coût est passé de 1 à 2,5 millions d'euros ! Mais il y a l'espoir de voir les tarifs se normaliser à l'avenir.
- Malgré les contraintes, les investissements en matière de diversification se poursuivent, comme le prouvent l'entrée en fonction du Super Coaster qui a reçu un très bon accueil, le démarrage du Domaine Pertuyzat-Pavin (parcours filet, pumtrack, restaurant...) ou encore la future extension du Centre ludo-sportif. Les maîtres-mots restent "s'adapter" et "se diversifier" dans la mesure du possible durant cette période de transition d'un modèle touristique vers un autre. Super-Besse fait d'ailleurs figure d'exemple en matière de diversification, bien loin devant les Alpes notamment.
- Cela montre l'intérêt d'une structure comme la SAEML, qui est détenue à 80% par la Commune, ne verse ni dividendes aux actionnaires, ni salaires au Conseil d'administration, car son but fondamental est de réinvestir pour l'avenir. Grâce à ses atouts (espace « Neige garantie », accès à la nature, déconnexion, remise en forme...), la montagne « a de l'avenir ».

Éclairage public et économies d'énergie

- En réponse à la hausse des coûts de l'énergie, différentes mesures d'économie ont été mises en place avec notamment la réduction des nocturnes sur les pistes et de certaines plages d'éclairage public dans les rues. Cela vient renforcer les efforts faits depuis plusieurs années avec le déploiement de candélabres LED. L'organisation des circuits d'éclairage public ne permet pas une grande souplesse (extinction rue par rue par exemple). Des choix ont été faits selon les périodes de l'année, de la semaine ou la fréquentation estimée, etc. Des panneaux solaires vont être testés sur la gare du téléphérique durant l'année 2025 pour étudier leur adaptation au contexte uperbessard.

S'ils s'avèrent efficaces, d'autres projets pourraient voir le jour. Des candélabres solaires et autonomes pourront aussi être testés.

Signalétique

- De nouveaux panneaux directionnels et totems d'entrée ont été installés à travers la station, en remplacement d'autres signalétiques pour des raisons pratiques et esthétiques. Super-Besse a été divisée en quartiers auxquels correspondent une couleur. Les panneaux mettent en avant toutes les activités disponibles et cherchent à faciliter l'orientation des visiteurs.

Travaux et réseaux de chaleur

- De lourdes opérations ont été lancées en 2024 et se poursuivront ensuite en matière d'eau et d'assainissement (sous réserve d'obtention de subventions) et pour le déploiement des réseaux de chaleur. Ces derniers visent à remplacer l'usage des énergies fossiles en faisant appel à une filière bois locale et renouvelable avec des coûts plus stables. À Besse, le réseau de chaleur devrait être fonctionnel au printemps 2025. À Super-Besse, il devrait l'être pour début 2026. Pour rappel, les réseaux sont mis en place par un délégataire qui porte financièrement l'opération. Ils doivent donc être viables économiquement et sont construits autour des grands équipements consommateurs d'énergie et donc rémunérateurs. Ensuite, les petits équipements (maisons individuelles...) qui se situent sur le chemin peuvent s'y connecter et renforcer le projet via leurs abonnements.
- Le positionnement de la chaufferie de Super-Besse a été fait en réponse aux multiples contraintes techniques et pratiques qu'imposent le fonctionnement du réseau superbessard. Initialement, l'entrée de station était privilégiée, mais les grands équipements voisins n'ont pas souhaité se brancher au réseau. La solution restante a été d'installer la chaufferie en bord de lac. L'emplacement finalement choisi, entre le Centre ludo-sportif et le parking P3, permet d'encastrer une partie du bâtiment dans le talus et de réduire autant que possible l'impact esthétique depuis l'essentiel de la station. Le fonctionnement de la chaufferie imposera l'installation d'une cheminée de 23 mètres de haut pour 80 cm de diamètre (répondant à la réglementation), dont 16 mètres seront réellement visibles (du fait du talus). Par ailleurs, l'alimentation de la chaudière en bois nécessitera des livraisons par semi-remorques (environ 70 à 75/an avec un maximum de 2 à 3 fois par semaine selon la fréquentation et la météo).

Mobilité

- L'objectif est d'améliorer la circulation douce sur le territoire et dans la station, en sécurisant le cheminement des piétons et les trajets en vélo. Un "goulot d'étranglement" a notamment été identifié sur l'avenue du Sancy avant la galerie marchande basse. Un projet d'élargissement est en cours. Les modalités de financement des navettes ont été revues : 55% par la Commune et la SAEML Pavin-Sancy / 45% par les résidences, les hébergeurs, les propriétaires et les commerçants... En contrepartie du respect de cet engagement par tous et tant que le financement sera équilibré, il n'y aura pas de mise en place de stationnement payant à Super-Besse.

Numérique

- Au début de l'hiver, des difficultés de téléphonie et d'internet sont apparues impactant les particuliers mais aussi les commerçants (paiement par carte, etc.). Ces difficultés sont liées à la saturation des réseaux. De gros efforts ont été faits pour avoir des contacts et des réponses de la part des opérateurs. Grâce à cela, des antennes temporaires et parfois définitives ont été

installées, qui ont permis d'améliorer la situation. Par ailleurs, certains acteurs ont ajouté des bornes Wifi pour leur clientèle voire ont fait appel à l'internet par satellite.

- Les lenteurs des réseaux et la forte fréquentation sont venues compliquer la mise en place de nouveaux logiciels de tarification et badges d'accès aux activités de la station (en remplacement des cartes à puce). La variété des produits proposés, du forfait de ski à la séance de massage au Centre ludo-sportif, a complexifié encore la mise en place du nouveau système, comme les retards dans la livraison de certains équipements (bornes, portiques...). Mais ces difficultés sont progressivement dépassées. Le Mont-Dore n'ayant pas choisi de basculer encore sur le nouveau système. Afin de maintenir l'accès aux deux stations, lorsque la liaison est ouverte, des bornes superbessardes ont été installées au Mont-Dore et vice-versa.

Curage du lac des Hermines

- Prévue de longue date, cette opération est complexe car elle exigera de vider une grande partie de la retenue et d'extraire une grande masse de sédiments. Selon la météo, le remplissage du lac pourrait prendre plusieurs semaines voire mois. Le calendrier sera compliqué par la présence d'une population de grenouilles dont la période de reproduction doit être respectée. Cette opération est donc particulièrement difficile à planifier. Toutefois, elle sera nécessaire à court ou moyen terme pour éviter la prolifération des cyanobactéries en été, le lac des Hermines représentant un atout certain pour la station, et encore plus à l'avenir dans le cadre de la diversification touristique : plus haut plan d'eau du Massif-Central, recherche de fraîcheur lors des chaleurs, activités nautiques... Le coût du curage devrait représenter environ 500 000 euros.

Logements saisonniers

- Les difficultés de recrutement sont rappelées, qui incluent un grand besoin en matière d'hébergement pour les personnels saisonniers. Commune et station ont fait d'importants efforts pour proposer de nouveaux logements (diverses locations, création d'appartements à Besse notamment, forfait très avantageux à l'Aire de camping-cars). S'ajoute l'action de la Communauté de communes qui va rénover d'autres logements à Besse dans les prochains mois (au-dessus du Groupe scolaire, associatif et sportif).

Salubrité

- Des colonnes de collecte vont être mises en place en juin 2025, en remplacement des containers existants. Une colonne peut contenir l'équivalent de 4 à 5 containers et la collecte se fait via un seul opérateur et son camion équipé d'une grue. La répartition des colonnes sera parfois différente de celle des containers. Dans bien des cas, il faudra faire plus de chemin pour jeter ses déchets. L'objectif est de stabiliser le coût de collecte pour l'usager, de diminuer les volumes de transport, d'améliorer le tri et de diminuer les métiers à risque (ripeurs...). Il a été demandé au SICTOM d'ajouter plus de colonnes à verre. Des composteurs vont être déployés à Besse pour les biodéchets, comme à Super-Besse où la météo pourrait compliquer leur fonctionnement.

Sécurité

- Le Major Laurent Passion, commandant la Brigade territoriale de Gendarmerie de Besse, souligne que le territoire est encore préservé de certaines dérives observables ailleurs. En saison particulièrement, l'apport de nouvelles populations nécessitent de mener des actions en matière de lutte contre les produits stupéfiants, de sécurité du quotidien et de prévention routière.